Rencontre avec la gendarmerie

Le major de la brigade de Beaufort, Olivier Picquot, est venu à la rencontre des élus le jeudi 25 janvier pour présenter le dispositif "participation citoyenne", dont le but est d'améliorer la lutte contre les vols et les cambriolages.

Ont été également présentés les chiffres d'intervention sur la commune de Queige en 2022 et 2023, toutes causes confondues, qui montrent une délinquance très faible, ce qui est satisfaisant.

La gendarmerie se tient à disposition des communes pour organiser toute action de prévention de la délinquance (intervention auprès des séniors pour sensibilisation aux dangers du piratage informatique ou autre pièges, intervention auprès des jeunes sur le même sujet ou le piège de la drogue et des addictions, etc…).

Queige, village d'avenir

Une réunion a eu lieu à la Préfecture de Savoie en présence des 14 maires (dont Queige et Beaufort) des communes retenues par l'Etat comme "village d'avenir". Mr Louis Langdorf, chargé de cette mission d'assistance aux communes, est venu à Queige le 1er février pour s'imprégner des dossiers en cours.

État-Civil

Naissance :

Camille Couturier, née le 27 décembre.

PACS :

Gillema Subiron et William Vard, pacsés le 22 janvier.

Décès :

René Vernaz, décédé le 3 janvier à l'âge de 91 ans.

Don du sang

Une collecte de sang aura lieu le **mercredi 21 février à la salle poylvalente de Beaufort de 15 h 30 à 19 h.**

Conseil Municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le **lundi 4 mars à 19 h 30.**

Chasse

La société de chasse de Queige en partenariat avec le conseil départemental à mis en place des piquets le long de la RD 925. Ce dispositif vise à limiter les collisions avec la faune sauvage. Il est efficace la nuit en créant une barrière lumineuse empêchant les animaux de traverser la route.

Il est à noter que les collisions avec le gibier sont particulièrement nombreuses sur les zones traversant notre commune.

Ce dispositif de sécurité pour les usagers de la route ne doit être ni déplacé ni enlevé par quiconque sans l'accord du conseil départemental ou de la société de chasse.

François Ravier, Préfet de Savoie / Laurence Tur, Secrétaire Générale / Yves Husson, Président des Maires Ruraux / Louis Langdorf, chargé de mission Village d'avenir.

Mairie / Poste

Tél. : 04 79 38 00 91 / Site : queige.fr
Mail : contact@queige.fr
Lundi et vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h - 17 h
Mardi et mercredi : 8 h 30 - 12 h
Jeudi : 8 h 30 - 12 h et 13 h - 18 h
Samedi : 8 h 30 - 11 h 30

Bibliothèque Municipale

www.bibliotheques-beaufortain.fr
Tél. : 06 26 71 69 47
Mail : biblio.queige73@orange.fr
Jeudi : 16 h - 18 h 30
Samedi : 10 h - 12 h
Pendant les vacances, jeudi uniquement de 16 h à 19 h

Déchetterie

Horaires
Du 21 décembre au 31 mars
Lundi, mercredi et vendredi :
9 h - 13 h
Samedi : 9 h - 13 h et 14 h - 17 h

Ressourcerie

Nouveaux horaires :
Tél. : 06 59 66 76 95
Mercredi : 9 h - 12 h 30
Vendredi : 14 h - 17 h
Samedi : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h

Résumé du compte-rendu du conseil du 29 janvier

Eau et assainissement

Edouard Meunier rend compte de la volonté d'Arlysère de facturer aux communes les consommations des fontaines et bassins (250 ont été recensées sur le territoire, Arlysère estimant que cela représente un "manque à gagner" pour le service eau de + de 800 000 euros/an). Il est donc envisagé la pose de compteur sur chaque point de distribution. La commune n'est pas favorable à cette initiative, préférant d'autres mesures de réduction des consommations (suppression des bassins inutiles, réduction des débits), l'heure n'étant pas à rajouter des charges aux communes. De plus, le maintien des bassins au cœur des villages fait partie du "patrimoine montagnard", cher aux communes touristiques.
Par ailleurs, la commission opérationnelle "eau et assainissement" va se réunir plusieurs fois tout au long de cette année, pour arrêter une politique tarifaire plus lisible et plus cohérente.

Conséquences des intempéries

Raymond Combaz présente un tableau recensant les principaux dommages subis par la commune suite aux intempéries de novembre et décembre 2023. Ils sont de deux ordres :

✶ Les crues du Doron du 14 novembre, suivies de deux crues importantes en décembre, qui ont largement érodé les berges (passerelle du rond-point, berges vers terrains de pétanque et promenade confort, zone de Plan Pitton) et fragilisé les piles de ponts (pont de Bonnecine, pont des Bleuets).
✶ Divers éboulements (Molliessoulaz, route des Chappes, col des cyclos, route du Montet) dus aux cumuls des pluies (850 mm entre le 14 octobre et le 31 décembre) rendant ces voiries inutilisables.

Le coût de ces dommages est estimé à environ 450 000 euros, mais certains devraient être pris en charge directement par le SMBVA, dans le cadre de sa compétence GEMAPI. Des fonds d'Etat (DSEC) et départementaux (FREE), prenant en charge les évènements climatiques exceptionnels, sont possibles et les dossiers doivent être déposés par les communes sinistrées avant le 14 février.

Points sur les dossiers en cours

La commercialisation des 12 logements de la résidence Agathine a démarré début janvier et près de la moitié de la surface est pré-commercialisée, preuve de l'attractivité de la commune, malgré une conjoncture globalement défavorable. Ainsi, la construction va pouvoir démarrer comme prévu dans le courant de cette année.
Pour la microcrèche devant occuper le rez-de-chaussée de ce bâtiment (dont l'ouverture est prévue début 2026), les contacts sont en cours avec Arlysère et la CAF pour affiner les modalités de gestion. Les crèches de Beaufort et d'Hauteluce sont maintenant saturées, et le projet de Queige présente un intérêt évident pour les habitants de la commune, mais aussi pour tout le territoire.

Adhésion à la Fondation du Patrimoine

Après la rénovation de la chapelle de Molliessoulaz conduite par des bénévoles en 2022 et 2023, il est maintenant nécessaire de restaurer le grand retable datant de la construction de la chapelle au début du 17ème siècle, ainsi que 2 petits tableaux. Afin de bénéficier du maximum de subventions possibles, le conseil décide :

✶ De demander la classement auprès du Département de ces 2 tableaux.
✶ D'adhérer à la Fondation du Patrimoine afin de lever une campagne de dons auprès des particuliers, et d'obtenir une subvention de la Région.

Adhésion au programme LEADER

Le conseil est informé que le projet de mise en valeur de la forêt de Molliessoulaz (sylvatorium) a été accepté par Arlysère dans le cadre de la gestion du dossier "Espaces Valléens", en vue d'obtenir une subvention de 100 000 euros (moitié Etat, moitié Région). Une subvention complémentaire de 40 000 euros est possible dans le cadre du programme Leader (fonds européens gérés par l'ensemble TAM (Tarentaise, Arlysère, Maurienne). En effet, le projet de sylvatorium correspond à un des objectifs de ce programme Leader qui est de développer un tourisme diversifié, et mettant en valeur les atouts d'un territoire. Le conseil décide à l'unanimité de déposer un dossier de demande subvention à ce programme.

Subventions aux associations supra communales

Sylvie Duc présente les propositions faites par la commission intercommunale, que le conseil valide à l'unanimité. Chaque commune s'acquittera de sa part selon la répartition suivante Beaufort : 48 %, Queige : 19 %, Hauteluce 17 % et Villard : 16 % :

Associations	Subvention totale accordée en 2024
Amicale des donneurs de sang du Beaufortain	800
Le bonheur est dans le chant	900
Club les Volatiles	500
Football Club Beaufortain	6000
Club auto sports du Beaufortain	6000
Chorale du Beaufortain	600
Patrimoine Beaufortain	500
La Cliqueraine	1000
Yoga en Beaufortain	900
Gymnastique Volontaire Beaufortain	900
Astragale du Mirantin	600
AAPMA de la vallée du Doron (Association de pêche)	800
UNSS Association sportive du Collège	5600
Tennis Club du Beaufortain	5600
Naturellement enfant	1000
Judo des 4 Vallées	600
Le grand parachutage	2500

Bail TOTEM

Le conseil municipal accepte le bail avec la société Totem pour la location d'un terrain à Marolland pour l'installation d'une antenne relais téléphonique Orange.

AAB

Le conseil vient d'être informé de la décision de l'AAB qui ne peut assurer l'accueil "petite enfance" pour les 2 semaines des vacances de février. Cette décision, prise de plus tardivement, place de nombreuses familles dans une situation difficile. Le conseil regrette cette décision, qui semble prise pour des raisons structurelles, et souhaite que des solutions pérennes soient trouvées rapidement.

Le compte-rendu complet peut être consulté sur le site queige.fr et sur le panneau d'affichage de la mairie.

La Gazette... ça s'est passé...

Soirée des voeux de la municipalité

Plus d'une centaine de personne est venue à la soirée des voeux. Moments d'échanges entre les Queigerains(es) toujours apprécié pour discuter autour d'un verre d'un rapide bilan 2023 et des projets 2024.

Atelier cuisine

Atelier cuisine le mercredi 17 janvier autour des fidèles cuisiniers : Sylvie et Jacques. Ils attirent toujours les 10 participants conviés à cette matinée de préparation suivie d'une dégustation collective.

Galette à Marolland

Comme chaque début année à Marolland, les habitants du hameau sont invités à se réunir chez l'un ou chez l'autre pour partager la rituelle galette. C'est l'occasion d'un moment très sympathique de discussions et d'anecdotes, entretenant les relations de bon voisinage.

Samedi 20 janvier, la "galette" a eu lieu chez Geneviève et Christian. Les galettes "maison"confectionnées par les invité(e)s ont été fort appréciées, ainsi que les délicieux jus de fruits et cidres locaux !

Sortie au Dôme Théâtre

Sortie au cinéma pour la classe de maternelle le 12 janvier. Ils sont allés voir un spectacle de danse : "l'eau douce". A l'unanimité ils ont dit : "c'était joli et on a bien aimé" !

Pièces de théatre

Nous avons eu la chance d'accueillir deux pièces de théâtre en janvier.

La première, c'était le dimanche 14 janvier, la troupe des Etéroclit nous a présenter une pièce intitulée "ça reste en famille".

La deuxième troupe venue le dimanche 28 janvier était celle des Zygomatik's et la pièce s'intitulait : "Pas toutes à la fois".

La soixante de spectateurs venue à chaque fois n'a pas regretté son déplacement car les acteurs nous ont transporté dans leurs histoires pleine de quiproquos et de rires !

Évènements à venir...

Ludothèque

Fred vous attend le **vendredi 9 février de 16 h à 18 h à la salle des fêtes** avec ses nombreux jeux. Prêt possible sur place et si vous souhaitez un jeu en particulier faites lui savoir au 07 61 28 88 38. Venez nombreux !

Queige LAC

L'Assemblée Générale de Queige LAC aura lieu le **vendredi 9 février à 18 h 30 à la salle des fêtes**. Réunion ouverte à toutes les bonnes volontés qui souhaitent s'investir dans la vie du viillage.

Carnaboom de l'APE

L'équipe de l'Association de Parents d'Élèves organise une soirée "carnaval" le **vendredi 16 février à la salle des fêtes**. Les enfants seront déguisés en sortant de l'école à 16 h : parade dans le village, gros goûter à la salle des fêtes suivi de la boum des enfants !

A 18 h ouverture des portes de la salle des fêtes au public : buvette, tartiflette sur place ou à emporter (entre 18 h et 20 h, repas sur place à 20 h).

Menu : Tartiflette + salade + dessert

- 12 € / portion adulte.
- 10 € / portion enfant de 12 ans et moins.

Attention, repas uniquement sur réservation : commande à passer **pour le 13 février grand max** (par mail, par téléphone au 06 78 57 18 52, par Facebook ou par bulletins disponibles en mairie).

Atelier cuisine

Rendez-vous le **mercredi 28 février à la salle des fêtes à 9 h 30** pour un atelier cuisine.

Renseignement et inscription obligatoire auprès de l'AAB au 04 79 38 33 90. Le menu n'est pas connu au moment de l'édition du Queige infos...

Horaires des messes en Février

QUEIGE : dimanche 4 (fête de Sainte Agathe) : 10 h
VILLARD : dimanche 11 : 10 h
BEAUFORT : mercredi 14 (Carême) : 18 h & dimanche 25 : 10 h
HAUTELUCE : dimanches 18 & 25 : 10 h
ARÊCHES : samedis 10 & 24 : 18 h
LES SAISIES : dimanches 4, 11, 18 & 25 : 18 h

Recyclage du liège

Dans le cadre d'un projet de rénovation écologique sur Queige et afin de donner une seconde vie à vos bouchons en liège, un dispositif de recyclage est désormais possible devant la mairie (à côté des autres recyclages : piles, cartouches, ampoules).

Une fois expansé puis broyé, il sera revalorisé comme agent isolant. Il est particulièrement adapté à la rénovation du bâti ancien grâce à de multiples propriétés.

Nous comptons sur vous pour ne plus jeter vos bouchons !

Bibliothèque

La bibliothèque de Queige en quelques chiffres :

110 lecteurs inscrits à titre individuel auxquels s'ajoutent tous les enfants de l'école. Avec une ouverture deux fois par semaine, la disponibilité des bénévoles, les lecteurs sont de plus en plus nombreux. A leur disposition, 4115 ouvrages : 1970 pour les adultes et 2145 pour la jeunesse.

Et en ce moment, venez découvrir l'**exposition sur la construction du barrage de Roselend** ; outre les photos vous pourrez visionner 2 petits films : une interview d'une personne qui a travaillé à l'édification du barrage et un documentaire sur la centrale de la Bathie ; **cette exposition est visible jusqu'au 10 février aux heures d'ouverture de la bibliothèque.**

Pendant les vacances de février, la bibliothèque est ouverte le jeudi de 16 h à 19 h et fermée le samedi.

Club des Rhododendrons

AG des Aînés les Rhododendrons (Assemblée Générale) … âgée … mais pleine de projets !

Le club des Rhododendrons a tenu son Assemblée Générale le 13 janvier et, après avoir adopté les différents bilans, a réélu les 9 membres du Conseil d'administration à la majorité absolue.

Le bilan d'orientation propose :

- la Fête des Agathines le 4 février.
- le voyage à la Fête de Citron de Menton du 2 au 4 mars.
- avril : repas la morue aux Grillons avec une visite.

Les inscriptions à l'année sont encore possibles (22 €, 8 € la multicarte).

Tous renseignements auprès de Luc : 06 80 55 52 84.